



Vous êtes intéressé(e)s pour soutenir le club ?

La démarche du don vous interpelle ?

Nous vous proposons de venir nous rencontrer lors des permanences :

- Vendredi 25 juin : 18H15-19H30
- Samedi 26 juin : 10H30-12H15
- Vendredi 2 juillet 18H15-19H30
- Samedi 3 juillet : 10H30-12H15
- Vendredi 16 juillet : 18H15-19H30
- Samedi 17 juillet : 10H30-12H15

Contactez-nous :

OC MONTAUBAN FOOTBALL

2 Rue de la Métairie neuve

35360 Montauban de Bretagne

Téléphone : 02 99 06 30 88

Email : secretaire@ocmfootball.com

Web : <http://ocmfootball.com>

**OCM FOOTBALL
OLYMPIC CLUB
MONTALBANAIS**



**FAVORISER LE
DEVELOPPEMENT DE
L'OCM FOOTBALL**



Aujourd'hui, le club connaît un tournant important. L'encadrement de nos licenciés est notre priorité. Pour assurer le bon fonctionnement du club, continuer son développement et dans l'objectif de créer un emploi, nous vous proposons de diminuer le coût de votre licence en aidant le club financièrement sans apport personnel.

COMMENT EST-CE POSSIBLE ?

- ▶ Il s'agit d'un soutien d'intérêt, apporté sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire à une œuvre ou à une personne, pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général, s'étendant aux champs de la culture, de la solidarité et de l'environnement.
- ▶ EN BREF, pouvoir aider financièrement une association telle que l'OC MONTAUBAN FOOTBALL tout en pouvant défiscaliser.

SUIS-JE ELIGIBLE ?

- ▶ Si vous êtes imposable, vous êtes éligible !
- ▶ Les dons versés par un particulier à une association constituent une réduction d'impôt de 66% de la valeur des dons effectués.
- ▶ La réduction d'impôt est limitée à 20% du revenu imposable.

Exemple : Votre revenu imposable est de 25.000€, votre don ne peut excéder la somme de 5.000€.

(20% de 25.000€ → 0.20 x 25.000 = 5.000 €)



COMMENT CELA FONCTIONNE ?

Vous êtes licencié, parents de licencié(s) ?

Nous vous proposons de diminuer le coût de votre licence en échange d'un don pour le club !

En choisissant cette nouvelle démarche d'inscription, vous soutiendrez le club sans apport supplémentaire.

Voici un exemple concret :

Aujourd'hui, la **cotisation annuelle d'un licencié en catégorie SENIORS** est de **140€**.

Elle comprend : **Les frais d'adhésion à la FFF : 19.60 €**

+

Les frais de fonctionnement du club : 120.40 €

En devenant un licencié donateur :

Avec un don à l'OCM FOOTBALL de 340€ votre licence vous coûte seulement 128.54€ !

(a) Frais d'adhésion à la FFF	19.60 €
(b) Frais de fonctionnement du club	120.40 €
(c) Votre don pour le club	200 €
(d) Montant de la licence à la signature [a+b+c]	340 €
(e) Montant à déclarer aux impôts [d-a]	320.40 €
(f) Défiscalisation de 66% [(e) x 0.66]	211.46 €
<u>Ici une économie d'impôt de 211.46 €, coût réel de la licence [d-f]</u>	<u>128.54 €</u>